



## SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE

### COMMISSIONS RESSOURCES NATURELLES ENERGIE CLIMAT ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

#### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 25 NOVEMBRE 2021

##### Étaient présents :

Dominique DUFUMIER	Maire-Adjoint de FOSSES et Président de la commission RNEC
Serge LECLERCQ	Adjoint au maire de COYE-LA-FORÊT et Vice-président de la commission RNEC
Jack PIERCHON	Maire-Adjoint d'Ermenonville et Président de la Commission « Activités Économiques »
Coline LEPACHELET	Chargée de mission environnement au PARC NATUREL RÉGIONAL OISE-PAYS-DE-FRANCE
Guilhem MASCARELL	Chargé de mission mobilité durable au PARC NATUREL RÉGIONAL OISE-PAYS-DE-France
Florian KLINGELSCHMIDT	Animateur LEADER
Alain JEAN	Rezo Pouce
Sandrine TANNIERE	CCI Oise
Valérie SCAL	CCI Oise
Thierry VINCENT	Maire-adjoint de BETHEMONT-LA-FORÊT
Aude MISSENERD	Élu à Viarmes
Gilles SINET	Président de l'AP3F
Yves DULMET	Élu à Coye-la-Forêt
Corinne TANGE	Adjointe au maire de CHAUMONTEL
Isabelle SUEUR-PARENT	Élu à Chaumontel
Didier WROBLEWSKI	Adjoint au maire de SURVILLIERS
Jean-Marie BONTEMPS	Maire-adjoint de BELLOY-EN-France
Christophe MIQUEL	Élu à PONT-SAINT-MAXENCE
Ernest COLLOBER	Délégué suppléant de CHAUMONTEL
Daniel DRAY	Maire de La Chapelle-en-Serval
Lisa LUCHIER	Élu à Maffliers

##### ORDRE DU JOUR

- **Commission RNEC**
  - Présentation des nouveautés Rezo Pouce et la fusion Mobicoop en présence d'Alain Jean, gérant et fondateur, et plan de communication 2022
  - Présentation d'un programme d'écologie Industrielle Territoriale pour le territoire de la CCSSO avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise
- **Commission Activités Économiques**
  - Programme LEADER 2023/2027

Guilhem MASCARELL introduit en présentant l'ordre du jour des deux commissions, et le déroulé de la réunion.

## **Présentation des nouveautés Rezo Pouce et la fusion Mobicoop en présence d'Alain Jean, gérant et fondateur, et plan de communication 2022**

Serge LECLERCQ rappelle les grandes lignes de Rezo Pouce, à savoir :

- Un dispositif permettant la pratique sécurisée de l'autostop
- Des arrêts matérialisés par des panneaux dans des lieux adaptés
- Plusieurs moyens d'utilisation (application, ou « sur le pouce »)

Il est rappelé également les difficultés qu'a connu le service à ses débuts, notamment l'application qui ne fonctionnait pas pour tout le monde, ainsi que la crise sanitaire qui a freiné toute promotion.

Dominique DUFUMIER confirme ce qui a été dit, et insiste sur la nécessité de profiter de l'année supplémentaire d'abonnement pour relancer le dispositif correctement.

Guilhem MASCARELL reprend la parole et souligne la nécessité de faire de 2022 une année de réussite pour Rezo Pouce. L'objectif est de passer de 500 comptes créés fin 2021 à 1500 à la fin de l'année 2022, afin de s'assurer d'avoir 1000 utilisateurs minimum ; condition nécessaire pour le bon fonctionnement du système. Pour relancer le dispositif, Alain JEAN, fondateur de Rezo Pouce, est présent, et revient sur les nouveautés liées à la fusion avec Mobicoop.

Alain JEAN rappelle la nature de la société et son histoire, jusqu'à sa fusion en coopérative avec Mobicoop en 2021. Ensemble, Rezo Pouce et Mobicoop comprennent plus de 500 000 utilisateurs. Mobicoop des nouveautés, dont le territoire du PNR pourra profiter en partie sans surcoût en 2022 :

- Des statistiques affinées à partir du printemps avec le nombre de trajets publiés, demandés, et réalisés, ainsi que la distance parcourue, et les rejets de CO2 non émis
  - o À l'échelle du PNR
  - o À l'échelle d'une commune
- L'interopérabilité avec Mobicoop permettant aux trajets publiés sur Rezo Pouce d'être affichés sur le site mobicoop.fr, et ainsi d'optimiser les chances de trouver un trajet
- Rezo Pouce pour les entreprises, s'intégrant dans le cadre de plans de déplacements

D'autres services pouvant être lancés si l'année 2022 est une réussite, sont présentés par Alain JEAN :

- Le diagnostic Rezo Pouce
- Le Transport Solidaire (taxi citoyen de proximité) avec Rezo Séniors déjà déployé en région Hauts-de-France (Communauté de communes du Plateau Picard)

Un point sur les possibilités d'animation est également fait (kits, formations, etc.). Possibilité de déploiement en fonction du budget animation 2022.

Aussi, Rezo Pouce est de plus en plus présent sur le territoire français.

Guilhem MASCARELL présente ensuite la communication de relance pour l'année 2022 :

- Cibles prioritaires
  - o Lycéens (Rezo Pouce utilisable avec accord parental dès 16 ans)
  - o Salariés (grandes entreprises du territoire, ZAC, etc.)
  - o Seniors
  - o Inactifs (pôle emploi)
- Canaux de communication

- Animations stands
- Réseaux sociaux/newsletter
- Communes > communication autour des hashtags afin de créer des communautés d'usagers + ambassadeurs du dispositif
- Jeux et concours > utilisation des données fines pour classement communes

Jean-Marie BONTEMPS fait remarquer que sa commune, Belloy-en-France, ne faisait pas partie du périmètre du Parc lorsque Rezo Pouce a été lancé et que, par conséquent, elle n'a pas de panneaux sur son territoire. Il est rappelé que le Parc a encore à sa disposition des panneaux qu'il est possible de demander afin d'équiper sa commune.

Serge LECLERCQ propose de focaliser les efforts sur les usagers des gares qui ont de grands besoins de mobilité. L'animation en 2019 était déjà focalisée en grande partie sur ce type de pôle générateur de déplacement.

Lisa LUCHIER demande si l'application est interopérable avec celle de la SNCF. Alain JEAN répond que non, mais que cela serait possible à l'avenir. Cependant Rezo Pouce est interopérable, à l'heure actuelle, avec l'application de la RATP (Île-de-France Mobilités).

### **Présentation d'un programme d'écologie Industrielle Territoriale pour le territoire de la CCSSO avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise**

Le sujet suivant est présenté par Coline LEPACHELET.

Il s'agit d'un projet de conventionnement avec la CCI 60 pour la mise en place d'une démarche d'Ecologie Industrielle Territoriale sur les zones d'activités de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise.

Le fichier de présentation de la CCI concernant la méthodologie est consultable.

Madame MISSENERD s'interroge sur l'opportunité d'une telle étude avec la CCI95 sur la ZAC de l'Orme à Viarmes. Par ailleurs, un accompagnement du Parc serait intéressant pour la mise en place d'un cahier des charges d'aménagement durable dans le PLU pour les zones qu'il reste à urbaniser.

Madame SUEUR-PARENT questionne l'intérêt de communiquer des chiffres sur les gains économiques potentiels afin de motiver les entreprises à s'inscrire dans la démarche.

Un participant demande comment s'inscrit une telle démarche dans la politique des collectivités territoriale. Coline LEPACHELET indique que la demande ici émane du service développement économique de la CCSSO et qu'elle répond à une fiche action du PCAET de ce territoire.

### **Programme LEADER 2023/2027**

Florian KLINGELSCHMIDT rappelle que le Parc naturel régional porte depuis 2018 un programme européen LEADER, qui soutient les projets contribuant au développement local. Le programme actuel prendra fin en septembre 2022. La Région Hauts-de-France a lancé un appel à manifestation d'intention (AMI) auprès des territoires pour le prochain programme LEADER 2023-2027. Le Parc naturel régional a jusqu'au 31 janvier 2022 pour y répondre, en identifiant les enjeux stratégiques qui serviront de base à l'élaboration d'un nouveau programme. Il y aura ensuite une 2<sup>e</sup> phase de sélection, réservée aux territoires ayant répondu à l'AMI, avec un dossier beaucoup plus complet à produire.

Florian KLINGELSCHMIDT présente ensuite les orientations régionales pour ce futur programme LEADER et interroge la commission sur les thématiques qu'il pourrait être intéressant d'inclure dans la stratégie proposée par le Parc naturel régional pour ce nouveau programme LEADER.

Jack PIERCHON souligne que le 3<sup>e</sup> axe des orientations régionales ouvre des perspectives intéressantes pour intégrer au prochain programme LEADER des sujets liés à l'environnement, qui ne bénéficiaient pas de ce programme jusqu'à maintenant.

Plusieurs membres de la commission interrogent ensuite Florian KLINGELSCHMIDT sur les conditions pour bénéficier encore du programme LEADER actuel et sur l'éligibilité éventuelle de divers projets.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.